

L'esprit de corps dans l'artillerie

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'esprit de corps dans l'artillerie

« ...dans une troupe bien commandée, il n'y a plus discipline, mais harmonie. »

Cdt. RENÉ QUINTON

« Le fracas des artilleries qui accomplissent les terribles amours des peuples... »

Can. GUILLAUME APOLLINAIRE

Une troupe déterminée à assurer l'intégrité du patrimoine national constitue un corps, au sens strict du terme. Elle est une organisation charnelle qui vit et meurt indépendamment des hommes qui la constituent. Les grands chefs militaires ont au plus haut degré l'aptitude de discerner et d'éveiller les aspirations profondes de la troupe. Cela ne va pas sans amour ni sans force, tant il est vrai que tout succès est le fruit d'une exigence.

Une troupe digne de ce nom est capable d'un sentiment collectif de l'honneur. Il est possible que la vanité s'en mêle. N'a-t-on pas dit que l'esprit de corps est essentiellement constitué par le mépris des autres corps ? Ces puérités sont dépassées. Le service actif y a puissamment contribué en créant, sous l'impulsion de notre Commandant en chef, « le rapprochement des esprits et des cœurs », pour se servir de sa propre expression.

Non seulement l'Armée, mais un groupe, une unité, une arme ont — doivent avoir — une fierté collective née de l'accomplissement en commun de tâches honorables.

L'artillerie n'échappe pas à cette règle. C'est notre propos de rechercher ici comment l'esprit qui l'anime est né, pourquoi il se maintiendra.

Précisons que la volonté de défense des peuples des cantons suisses s'exprime d'abord par l'infanterie qui est, par tradition, le peuple en armes. De tous les combattants, le fantassin est le plus honorable et, selon la forte expression du général Tanant, « le plus déshérité » : sur le champ de bataille, il est un solitaire.

Il en est autrement pour l'artilleur. Une pièce veut une équipe pour la servir. Elle exige plus de sang-froid collectif que de courage individuel. Laissé à ses propres forces, le meilleur pointeur reste sans succès. Bien plus, la pièce, à elle seule, est sans efficacité. Il y faut la batterie et même le groupe et son réseau de liaison. Enfin, tout cela n'est rien sans les yeux et les ordres du commandant de tir. A son défaut, le poids du groupe tout entier vaut le poing d'un mort. Comment s'étonner dès lors qu'une fierté commune soit née d'une cohésion aussi indispensable à sa puissance ? Au sens strict du terme, trois cents hommes n'ont, face à l'adversaire, qu'un regard et qu'une seule volonté. La réciproque est vraie aussi : un commandant d'artillerie n'est qu'un paralytique lorsqu'il est privé de liaison avec ses pièces. Plus que d'autres armes, l'artillerie est une œuvre collective. Elle en est fière. Qui donc le lui reprocherait au nom d'une autre fierté ?

D'autres éléments ont participé à la formation de l'esprit de corps de l'artillerie : le cheval — il en fallait plus de cent pour déplacer une batterie —, le nombre relativement restreint des artilleurs par rapport aux soldats d'autres armes, les traditions locales et familiales, l'homogénéité du corps des officiers.

Le cheval — nos camarades de la cavalerie le savent bien — est un puissant moyen d'éducation et de cohésion, non seulement pour la troupe, mais surtout pour les chefs. Il faut avoir, à cheval, jeté son cœur au-delà de l'obstacle à franchir pour comprendre cela. Songez encore aux servitudes terriennes du pansage, à la magie des bivouacs, et vous comprendrez que les bons « westerns » sont ternes, comparés à l'élan d'une batterie à cheval. Des raisons pratiques ont fait abandonner la traction hippomobile. L'artillerie a conservé, dans la motorisation, un allant qu'elle doit à ses traditions hippiques et qui pourrait être singulièrement rafraîchi si l'équitation était réintroduite dans les écoles d'aspirants.

Le nombre relativement restreint des artilleurs est un autre élément de leur esprit de corps. Il a permis la création de sociétés régionales dont le rôle n'est pas négligeable dans la préparation militaire. Ne méprisons pas les choucroutes ni les discours de cantine lorsqu'ils sont un moyen d'assurer la cohésion d'une troupe et, par elle, la force de l'Armée.

Etre artilleur, c'est participer à un état d'esprit qui n'est pas loin de créer une secrète complicité, et cela bien au-delà des obligations de service et même des générations : l'artillerie est une arme où les fils sont honorés de succéder aux pères et de sentir je ne sais quelle modeste parenté avec les Choderlos de Laclos,

les P.-L. Courrier, les Guillaume Apollinaire, les Psichari et tant d'autres...

S'il y avait une conclusion à tirer de ces réflexions, ce serait celle-ci : l'Armée est affaire de discipline, mais aussi d'harmonie. Au service du Pays, la responsabilité est partagée entre tous les soldats, à quelque arme qu'ils appartiennent, qu'ils soient commandants ou subordonnés. L'honneur de servir dans une arme à laquelle on est fier d'appartenir ne vaut que dans la mesure où l'on sert l'Armée, et, par elle, le Pays.

Cap. GASTON MICHEL

L'artillerie d'appui direct

Conférence donnée à la Société des Officiers de Lausanne le 18.3.53.

L'instruction sur le tir de l'artillerie française de 1921, qui condensait l'expérience acquise au cours de la période la plus brillante de cette artillerie, commençait par ces mots :

« L'arme de l'artilleur, c'est le projectile. »

C'est par ces mêmes mots que je commencerai cette conférence. Au milieu des péripéties de combats chaque jour plus brutaux, plus rapides, plus difficiles, l'artilleur qui veut remplir sa mission doit sans cesse revenir à cette maxime de base : « l'arme de l'artilleur, c'est le projectile ».

Un artilleur qui intervient dans la bataille de tout le poids des feux mis à sa disposition peut à la rigueur ignorer quelles unités tirent à sa demande, quels sont leurs emplacements, quel modèle de canon elles utilisent. Il peut aussi ignorer par quels chemins complexes ses ordres sont transmis, par quels procédés ils sont transformés en commandements pour les pièces. S'il veut obtenir un rendement satisfaisant des moyens employés, il doit par contre